

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU C.C.A.S.**

Commune de Boulieu-lès-Annonay
Séance du 16 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 16 novembre à 18h00, le CCAS de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Christelle ETIENNE, Vice-présidente, après convocations régulièrement faites le 10 novembre 2022.

Présents : Damien BAYLE, Viviane LASCOMBE, Marlène POULENARD, Martine ROUMEZY, Patrick SAVIDES, Guy VITOUX

Absents excusés :

Guy BRUNNER Démission reçue le 25/10/2022, Poste vacant en attente de renouvellement au prochain conseil

Bedra BELLAHCENE

René BERNE

Mikaël DUBICKI

Christophe REY

Nadège ROCHE

Martine ROUMEZY est nommée Secrétaire de séance.

Il est dénombré 7 administrateurs présents en début de séance, la condition de quorum étant ainsi remplie, le Conseil d'Administration peut délibérer.

ORDRE DU JOUR

Arrêt du procès-verbal du CCAS du 11 juillet 2022

- 1- Demande d'aide exceptionnelle
- 2- Information démission d'un administrateur
- 3- Bilan du repas des aînés
- 4- Questions diverses

Arrêt du procès-verbal du CCAS du 11 juillet 2022

Le CCAS, après consultation des membres arrête à l'unanimité le PV du 11 juillet 2022

I – Demande d'aide exceptionnelle (Délibération n°2022-08)

Madame Christelle ETIENNE propose une aide exceptionnelle à Madame XXX pour une prise en charge d'une partie de la formation BAFA.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à accorder une aide exceptionnelle à Madame XXX de 200 € pour une prise en charge d'une partie de la formation BAFA.

II – Démission d'un administrateur

Madame Christelle ETIENNE informe le conseil de la démission de Monsieur Guy BRUNNER par courrier reçu le 25 octobre 2022. Il sera remplacé lors du prochain conseil municipal prévu le 30 novembre.

III – Bilan du repas des aînés

Madame Christelle Etienne présente le bilan du repas
Bilan très positif

III – Questions diverses

Pas de questions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h33